



Montréal, 26 septembre 2013

Message important aux membres

Collecte de dons par une cotisation spéciale d'un minimum de 6 \$ par place au permis

Lors de l'Assemblée d'information et de mobilisation tenue le 24 septembre 2013 à Montréal, les membres de votre association ont voté pour une cotisation obligatoire minimum de 6 \$ par place au permis, versée sous forme de don. Dans le contexte actuel, et en considérant que nous n'avons plus aucune subvention du ministère de la Famille cette année, nous n'avons d'autres choix que de nous tourner vers nos membres. Notez bien que ce don est déductible d'impôts.

Vous n'êtes pas sans savoir qu'au cours des dernières années, votre association a travaillé d'arrache-pied pour la reconnaissance et l'égalité des tout-petits de notre réseau avec ceux des CPE. Cette lutte acharnée pour un traitement paritaire de nos subventions quotidiennes consacrées aux enfants de nos garderies était incontournable pour maintenir la qualité des services éducatifs de nos établissements, pour valoriser le travail de notre personnel éducateur et pour assurer la pérennité de nos services.

La force de frappe de nos interventions politiques et médiatiques, depuis quelques années, ne fait pas toujours l'affaire des instances politiques. Il nous semble donc tout indiqué de dénoncer maintenant la baisse substantielle des subventions annuelles du ministère de la Famille consacrée aux activités associatives de l'AGPQ depuis 2009. Pour l'année 2013-2014, aucune subvention ne nous a été accordée, nous avons par ailleurs reçu une lettre des autorités concernées nous confirmant que nous ne recevrons pas de subvention cette année.

Le conseil d'administration de l'AGPQ a fait un choix déterminant entre défendre la subvention de notre organisation ou revendiquer l'égalité du financement des enfants de vos installations avec ceux des CPE et le refuser des coupes drastiques imposées à notre réseau. Sans hésiter, nous nous sommes levés et avons refusé de nous mettre à genoux devant un gouvernement qui nous considère comme les moutons noirs du réseau, comme des indésirables. Tout cela au détriment des revenus de l'AGPQ qui ont diminué drastiquement jusqu'à ne provenir que de la cotisation de nos membres. Les sommes versées à la vie associative de notre organisation par le MFA ont ainsi été affectées et les ressources financières de l'AGPQ en ont subi les contrecoups.

Jamais le gouvernement ne doit pouvoir nous mettre à genoux. Nous devons empêcher l'ingérence de l'état dans nos affaires. L'AGPQ doit demeurer totalement indépendante dans ses affaires internes et dans les actions qu'elle met de l'avant pour exprimer librement ses visions et instaurer des actions communes qui représentent sa façon de voir les choses sans obstruction gouvernementale.



Lors de ladite Assemblée d'information et de mobilisation, où plus de 397 garderies étaient présentes, nous avons soumis au vote les quatre résolutions suivantes.

- Sur la Charte des valeurs québécoises (adoptée à 98 %)
- Sur la mise en place d'un guichet unique (adoptée à l'unanimité)
- Sur les compressions budgétaires de 14.9 millions imposées par la ministre Nicole Léger (adoptée à l'unanimité)
- Sur les pénalités et amendes imposées par la ministre Nicole Léger pour la journée de manifestation tenue le 22 mai 2013 (adoptée à l'unanimité)

Les enjeux à venir sont majeurs pour la survie et la pérennité de nos garderies. Le gouvernement mettra en place un chantier sur le financement des services de garde. Quelles en seront les conséquences pour notre réseau? La liste d'attente centralisée nous enlèvera notre autonomie de gestion face à notre clientèle. Avec la charte, ils considèrent nos éducatrices comme si elles étaient des employées d'État et nous n'avons rien à dire là-dessus.

Qu'en est-il de notre statut d'entreprise privée?

Sans oublier les coupes de subvention et le peu de places attribuées aux garderies privées (85 % CPE VS 15 % GP) dans le développement des nouvelles. Le gouvernement ne considère pas notre efficacité dans la concrétisation du développement de nouvelles installations à coûts nuls pour l'État.

C'est pour toutes ces raisons que nous organisons une collecte de fonds et demandons une participation ponctuelle d'un minimum de 6 \$ par place au permis. Libre à vous de donner plus. Cette cotisation spéciale sous forme de don, nous permettra de répondre à nos obligations financières pour 2013-2014. Il est primordial d'assurer la pérennité de votre association nationale qui joue un rôle au premier plan dans la représentation de vos intérêts et dans la dispensation des services à notre communauté.

C'est pourquoi faisons ici appel à votre solidarité et à votre sens de la coopération dans ce moment charnière de notre existence. Les événements et activités exceptionnelles de 2011-2012 et 2013, ont exigé des déboursés onéreux à même nos enveloppes budgétaires relatives aux opérations courantes de notre organisation. Sans votre support attendu très rapidement, l'AGPQ ne pourra continuer ses activités et nous devons en subir les conséquences au grand bonheur du gouvernement en place. Seule l'AGPQ sait se tenir debout!

Nous devons relever nos manches et permettre à l'AGPQ d'être plus autonome à l'avenir, afin de ne plus être aux crochets du financement de l'état qui varie selon les positions et les revendications exprimées par notre association. Les subventions gouvernementales ne doivent en aucun cas influencer nos orientations ou dicter nos décisions. Depuis toujours, c'est ce qui assure notre succès et notre solidité inébranlable. Malheureusement ou injustement, le contexte du financement de notre association a quant à lui beaucoup changé au fil des ans. Nous comptons sur vous, puisque c'est dans l'adversité que nous reconnaissons la cohésion et la force d'un réseau.

Soyons solidaires et demeurons mobilisés!

Restez à l'affut de nos courriels, car nous préparons une marche dans les rues de Montréal le 19 octobre qui rassemblera gestionnaires, éducatrices et familles!

En toute solidarité,
Votre conseil d'administration



PROMESSE DE SOUTIEN
Collecte de fonds par une cotisation spéciale de 6 \$ par place au permis

Dans le cadre de la collecte de fonds par une cotisation spéciale, je m'engage à verser 6 \$ par place au permis à l'Association des garderies privées du Québec.

OUI

Garderie :

Nombre de places au permis : x 6 \$ (ou x \$) = \$

Numéro de permis :

Nom du propriétaire :

Signature :

Faites-nous parvenir votre formulaire d'intention par la poste ou par fax. Vous pouvez payer par carte de crédit. Si vous envoyez un chèque, faites-le à l'ordre de l'AGPQ et inscrivez-y « cotisation spéciale — don », au bas à gauche.

Formulaire de paiement par carte de crédit

Émetteur de la carte _____ VISA _____ MASTERCARD _____ AMEX

Nom du détenteur de la carte _____

Numéro de la carte _____

Date d'expiration _____

Signature _____

En date du _____

Merci de soutenir votre association !